



Paris, le 26 janvier 2018

Communiqué de presse

La ministre de la justice, Nicole Belloubet, se félicite que l'Ufap-Unsa, syndicat majoritaire accepte de signer, après consultation de sa base, le relevé de conclusions arrêté à l'issue des discussions menées avec l'ensemble des organisations représentatives.

Ce relevé de conclusions permettra de mettre en œuvre des mesures concrètes pour améliorer la sécurité des agents en détention, accélérer les recrutements et renforcer les dispositifs indemnitaires. Ces mesures entreront rapidement en vigueur.

La garde des sceaux souhaite maintenant que l'ensemble des personnels reprennent leur travail pour assurer la sécurité des établissements pénitentiaires.

Contact presse – Cabinet du garde des sceaux
01 44 77 63 15 / secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

